

LE SABLIER

VOLUME 32 • NUMÉRO 1 • MAI 2025

COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

PARTAGER POUR MIEUX SERVIR



LE MAGAZINE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RECRÉER LA NATURE POUR MIEUX GÉRER LES PLUIES TORRENTIELLES

Par **Annie Cormier**, Stantec

À l'été 2024, la tempête Debby a frappé le Québec de plein fouet, déversant en 24 heures des quantités de pluie jamais vues dans plusieurs villes, dont Montréal. L'été précédent, des orages dispersés avaient répandu des trombes d'eau sur la province. En une heure, jusqu'à 100 mm étaient tombés dans certains secteurs de la Montérégie. Chaque fois, la violence de ces pluies torrentielles laisse les citoyennes et les citoyens ainsi que les personnes élues sans voix. Nous ne sommes pourtant pas au bout de nos surprises.

L'accroissement de ces événements météorologiques extrêmes n'est pas une illusion. Le phénomène se cristallise, entraînant chaque fois son lot de désagréments : crues subites, propriétés inondées, évacuations, glissements de terrain, débordements du réseau d'égout et surverses polluantes. S'ensuivent des dommages matériels considérables, des répercussions sociales, des coûts de reconstruction exorbitants, assortis d'une surcharge injustifiée pour les services d'urgence, et parfois même l'obligation de déclarer l'état d'urgence.

Pour aborder les effets de ces changements climatiques avec plus de confiance, les municipalités ont déjà revu leur façon de faire et les gouvernements ont établi de nouveaux règlements.

Par le passé, les villes pouvaient compter sur leurs réseaux souterrains pour absorber une partie des tempêtes de pluie. Mais ceux-ci ne suffisent plus lorsque les nuages se déchaînent. Les scientifiques et les personnes expertes en matière de climat étudient la situation depuis longtemps et ont trouvé une solution ingénieuse : recréer la nature en concevant des infrastructures vertes.



Grâce à un aménagement de plus de cinq hectares de milieu naturel, Stantec a notamment contribué au rétablissement du processus essentiel de filtration et de rétention de l'eau en bordure de l'autoroute 35 à Pike River. Source : Stantec.



L'aménagement d'infrastructures vertes peut être une excellente occasion d'embellir le paysage et le milieu de vie des collectivités, comme ici au Grand parc urbain de Brossard. Source : Stantec.

CALQUER LE CYCLE DE L'EAU

Les projets d'infrastructures vertes doivent reproduire le cycle de l'eau, c'est-à-dire anticiper les orages, rediriger les eaux vers des îlots de verdure, favoriser l'infiltration dans le sol et recharger la nappe phréatique. Ils doivent également créer des zones humides ou des aires d'absorption filtrant les eaux naturellement, ralentir l'écoulement et permettre l'évaporation des eaux, tout en alimentant les végétaux.

Pour réaliser ce type de projet, on peut faire appel à des équipes multidisciplinaires au sein desquelles on retrouve

des architectes de paysage, des spécialistes en hydraulique, des biologistes, des spécialistes en géomatique, des urbanistes et des spécialistes en ingénierie qui travaillent en synergie. Ensemble, ces équipes se creusent les méninges pour repenser le drainage en l'adaptant aux besoins particuliers de chaque projet.

C'est cette collaboration entre différentes disciplines qui permet de concevoir des projets innovants, comme des aires de biorétention le long des rues, des parcs éponges multifonctionnels et esthétiques, des chaussées perméables dans des stationnements, des corridors écologiques ou des étangs urbains dans les ensembles résidentiels.

Les milieux créés doivent demeurer fonctionnels et durables dans le temps. Et l'environnement dans tout ça? Il est nettement gagnant! La biodiversité revient en ville. Les îlots de chaleur laissent place à des îlots de fraîcheur. Les cours d'eau reprennent leur souffle.

PAR OÙ COMMENCER?

Malgré la volonté d'en faire plus face aux pluies torrentielles, les municipalités se heurtent souvent aux limites de leur budget. D'où l'importance d'inclure l'aménagement d'infrastructures vertes à l'intérieur d'un plan triennal

d'immobilisations pour en prévoir la planification et le financement.

Mais par où commencer pour concevoir des aménagements résilients, adaptés aux changements climatiques?

Pour les nouveaux projets, on ne saurait trop insister sur l'importance de s'entourer de spécialistes chevronnés en matière de développement durable, de bien étudier le territoire à développer, de prévoir des infrastructures vertes pour chaque zone imperméable, d'utiliser des végétaux de différentes tailles et de planifier des équipes d'entretien qui prendront le relais une fois le tout construit.

Pour les secteurs déjà bâtis, il importe d'étudier d'abord le territoire pour identifier les secteurs inondables, les problèmes de drainage et les îlots de chaleur, d'examiner la possibilité de réduire les surfaces imperméables inutilisées (rues trop larges, aires de stationnement peu fréquentées, etc.) et de convertir ces espaces grâce à des techniques de rétention et des infrastructures vertes.

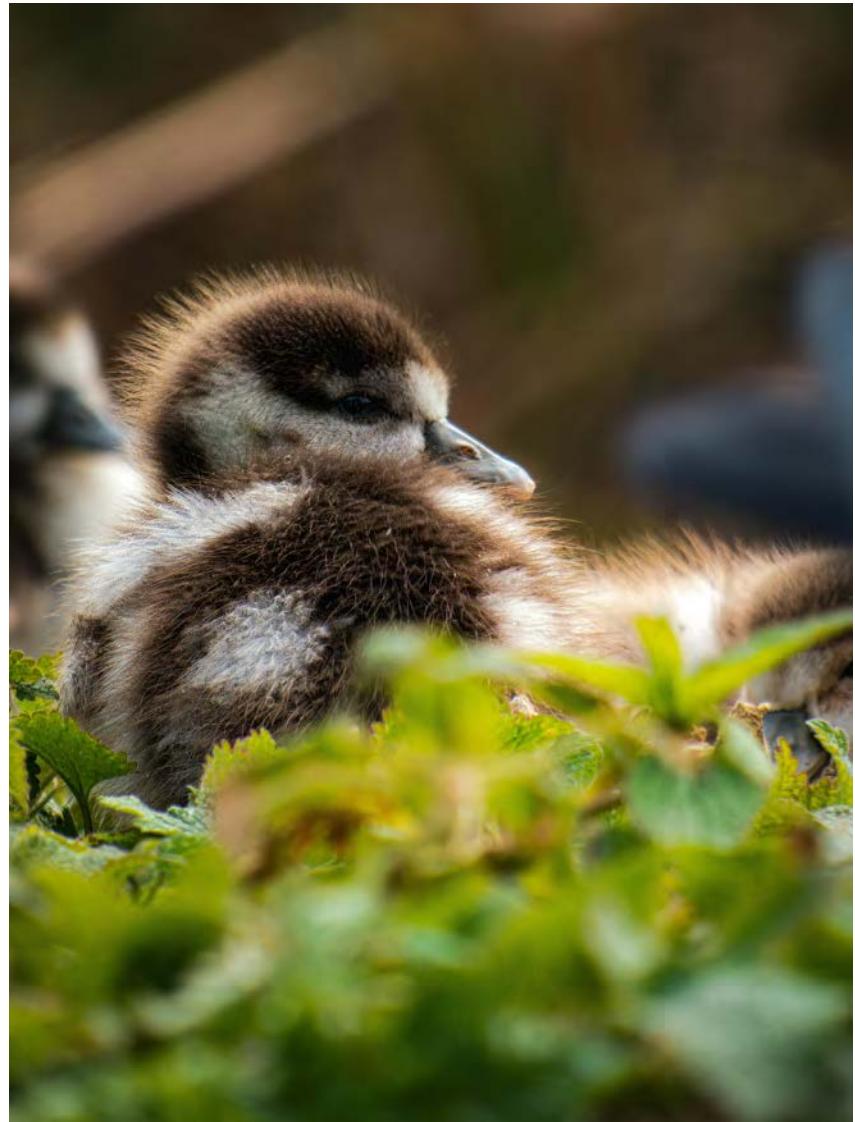
EMBELLISSEMENT ET PAIX D'ESPRIT

Et n'oublions pas qu'au-delà de l'aspect pratique des infrastructures vertes, celles-ci contribuent au mieux-être de la population en apaisant les inquiétudes relatives au prochain événement climatique. De plus, l'aménagement d'infrastructures vertes peut être une excellente occasion d'embellir le paysage et le milieu de vie des collectivités.

Pour s'assurer d'une intégration esthétique et durable, mieux vaut faire appel à une équipe multidisciplinaire composée

de spécialistes en architecture de paysage et en ingénierie, prévoir un budget suffisant pour des végétaux diversifiés et des arbres matures et, pourquoi pas, intégrer l'art urbain, des lieux de rencontres et du mobilier adapté et inclusif.

Ainsi, en mettant de l'avant des infrastructures vertes bien réfléchies et appropriées au territoire, tout le monde y gagne! ♦



La biodiversité revient en ville. Crédit : Jimmy K. Source : Pexels.